

L'éthique du communicant public : un questionnement individuel et collectif

Mais pourquoi les communicants publics s'interrogent-ils aujourd'hui sur l'éthique de leur profession, sur la déontologie propre à leur métier de communicant et à leur mission d'information publique ?

En 2002, les communicants publics ont adopté, lors du Forum Cap'Com de Marseille, la première Charte déontologique de la communication publique. Un document qui élabore « un contrat public de l'exercice du métier ». Mais aujourd'hui la réflexion éthique resurgit, différemment, plus intensément. On peut y voir deux raisons essentielles.

Deux raisons essentielles d'un retour aux questionnements éthiques

Dans les collectivités publiques, la fonction communication a été conduite à un nouveau positionnement. Elle est devenue incontournable et professionnelle. Pour 85 % des maires, la communication apparaît comme une mission transversale essentielle au fonctionnement de leur collectivité (Enquête Cap'Com/AMF Oct. 2014). Dans le même temps, la fonction s'est professionnalisée avec notamment le déferlement du numérique, mais aussi pour répondre aux nouvelles attentes et pratiques des citoyens demandant une plus grande écoute, une information moins descendante, une relation moins institutionnelle, une proximité plus affirmée, une transparence de tous les instants. En quelques années, la communication publique a donc gagné en reconnaissance, en autonomie et en responsabilité. Mais comment agir ainsi positionné ?

La seconde raison d'un retour à l'éthique a pour toile de fond la crise de défiance dans laquelle est plongé le personnel politique. Après avoir désinvesti l'espace public, davantage occupé par la société civile ou par un discours populiste renforçant ce discrédit, beaucoup d'élus pensent qu'il est temps de « reprendre la parole ». De nouvelles priorités sont données à la communication publique chargée de porter une parole plus politique, de favoriser le débat sur les enjeux et choix publics, d'assurer une plus grande proximité avec les citoyens. Mais deux tiers des nouveaux élus locaux ne distinguent pas bien la communication institutionnelle de leur collectivité de la communication politique (Enquête Cap'Com/AMF). Dès lors, pour le communicant public, jusqu'où prendre en compte ces nouvelles priorités ? Dans ce contexte, quels principes éthiques peuvent « nous aider dans ce que l'on fait, nous faire savoir pourquoi on le fait, donner du sens à ce que l'on fait », s'interroge le philosophe Pierre-Henri Tavoillot, qui interviendra lors du Forum Cap'Com, le 11 décembre. Maître de conférences en philosophie politique à l'université Paris-Sorbonne, où il préside le Collège de Philosophie, il a accepté de réfléchir avec les communicants publics à l'éthique de leur profession.

Un corpus de valeurs, celles du service public

La communication publique dispose d'un corpus de valeurs, celles du service public, autour de notions comme l'intérêt général, la légitimité de l'action publique, la neutralité ou la transparence. La communication publique est aussi régie par des principes définis par des lois qui encadrent l'information, la gouvernance, les relations avec les citoyens ou même l'exécution des marchés

publics. Des règles déontologiques s'imposent aussi aux agents publics dans leurs attitudes professionnelles comme dans leurs comportements personnels.

Une démarche qui repose sur le dialogue

Faut-il simplement réaffirmer ce cadre éthique pour aider chacun à orienter et motiver ses conduites professionnelles ? « Au-delà des codes ou des chartes déontologiques, l'éthique est une démarche qui repose sur le dialogue », nous prévient Pierre-Henri Tavoillot. En effet, elle n'est pas un ensemble de valeurs qui servirait à trouver son chemin, pas plus qu'elle n'est un ensemble de règles régissant la vie professionnelle. L'éthique est un questionnement individuel que l'on ne doit pas vivre seul. Là où elle progresse, c'est là où collectivement les intéressés ont su rendre possible le dialogue, le débat et la réflexion autour des questionnements éthiques que chacun rencontre dans ses situations de travail. Dans certains secteurs – la santé, la recherche mais aussi les médias –, de telles possibilités de dialogue existent, qui permettent parfois des recours individuels et construisent des avis partagés.

S'interroger sur les situations professionnelles qui en appellent à l'éthique

Parce que l'éthique professionnelle est collective, c'est dans la capacité d'une profession à se mettre en réseau et à se doter d'outils communs de dialogue et de réflexion, que l'on mesure son cheminement éthique.

Le Forum de la communication publique 2014 fût un premier temps fort de ce cheminement. Un mouvement de construction que chacun peut accompagner en s'interrogeant sur les situations professionnelles qu'il rencontre et dans lesquels il en appelle – ou aimerait en appeler – à l'éthique de sa profession.

Bernard Deljarrie / Cap'Com

* * *